

Introduction

L'histoire et la géographie au lycée

Par l'étude du passé et l'examen du présent, l'histoire et la géographie enseignées au lycée transmettent aux élèves des connaissances précises et diverses sur un large empan historique, s'étendant de l'Antiquité à nos jours. Elles les aident à acquérir des repères temporels et spatiaux ; elles leur permettent de discerner l'évolution des sociétés, des cultures, des politiques, les différentes phases de leur histoire ainsi que les actions et décisions des acteurs ; elles les confrontent à l'altérité par la connaissance d'expériences humaines antérieures et de territoires variés. Partant, elles leur donnent les moyens d'une compréhension éclairée du monde d'hier et d'aujourd'hui, qu'ils appréhendent ainsi de manière plus distanciée et réfléchie.

Le monde dans lequel les lycéens entreront en tant qu'adultes et citoyens est traversé par des dynamiques complémentaires, conflictuelles, voire contradictoires dont beaucoup sont les conséquences de faits antérieurs, de longues ou brèves mutations. L'histoire et la géographie permettent d'éclairer ces mouvements complexes et incitent les élèves à s'instruire de manière rigoureuse et, en développant une réflexion approfondie qui dépasse les évidences, les préparent à opérer des choix raisonnés.

L'histoire et la géographie montrent aux élèves comment les choix des acteurs passés et présents (individuels et collectifs), qu'ils soient en rupture ou en continuité avec des héritages, influent sur l'ensemble de la société : elles éduquent ainsi à la liberté et à la responsabilité.

Des disciplines complémentaires

L'histoire et la géographie contribuent de manière complémentaire à la formation intellectuelle des élèves, à leur formation civique et à la construction d'une culture commune. Aussi ces deux disciplines disposent-elles du même volume horaire annuel et du même nombre de thèmes, spécifiquement choisis pour atteindre ces finalités.

Assurer la continuité des apprentissages

À leur entrée au lycée, les élèves maîtrisent des connaissances et des compétences acquises au collège. Il s'agit de les consolider, de les étoffer et de les approfondir d'une part en introduisant des objets plus complexes et, d'autre part, en renforçant les capacités de réflexion et d'analyse, la curiosité, le questionnement pour développer l'autonomie des lycéens.

La classe de seconde conforte les acquis de la scolarité obligatoire tout en ouvrant sur le cycle terminal. Elle enrichit les connaissances disciplinaires, consolide et développe la maîtrise des compétences et méthodes.

Les classes de première et terminale offrent l'accès à des thématiques plus ouvertes ; elles permettent ainsi de renforcer les capacités d'analyse et de réflexion des élèves. L'objectif est d'aider ceux-ci à réussir les études supérieures qu'ils auront choisies et à devenir des citoyens éclairés et actifs, sachant faire preuve d'esprit critique.

Capacités travaillées et méthodes acquises en histoire et en géographie

À l'issue du lycée, les élèves doivent être capables de maîtriser des connaissances fondamentales diverses, de se confronter à des sources, d'analyser des documents, de prendre des notes ainsi que de mener un travail personnel. Pour cela, l'enseignement associe des temps dédiés :

- à la transmission des connaissances par les professeurs et d'écoute active de la part des élèves ;
- à l'étude de sources, à l'analyse approfondie et critique de documents variés (cartes, textes, iconographie, vidéos...) et à la réalisation de croquis.

L'enseignement d'histoire-géographie développe des connaissances et construit des capacités et méthodes spécifiques qui complètent les savoirs acquis dans les autres enseignements communs (notamment l'enseignement moral et civique) et dans les enseignements de spécialité (en particulier l'enseignement de spécialité d'histoiregéographie, géopolitique et sciences politiques).

Cet enseignement contribue au développement des compétences orales à travers notamment la pratique de l'argumentation. Celle-ci conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre.

Dans la continuité des compétences travaillées en histoire et en géographie au collège, les capacités et méthodes figurant ci-dessous doivent être consolidées au lycée. Leur apprentissage, organisé de manière progressive, est indissociable de l'acquisition des connaissances.

1. Maîtriser des repères chronologiques et spatiaux

1. 1. Connaître et se repérer

- identifier et nommer les périodes historiques, les continuités et ruptures chronologiques ;
- identifier et expliciter les dates et acteurs clés des grands événements ;
- nommer et localiser les grands repères géographiques ainsi que les principaux processus et phénomènes étudiés ;
- utiliser l'échelle appropriée pour étudier un phénomène.

1. 2. Contextualiser

- mettre un événement ou une figure en perspective ;

- mettre en œuvre le changement d'échelles, ou l'analyse à différentes échelles (multiscale), en géographie ;
- identifier les contraintes et les ressources d'un événement, d'un contexte historique, d'une situation géographique ;
- mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations différentes ;
- confronter le savoir acquis en histoire et en géographie avec ce qui est entendu, lu et vécu.

2. S'approprier les exigences, les notions et les outils de la démarche historique et de la démarche géographique

2. 1. Employer les notions et exploiter les outils spécifiques aux disciplines
 - employer les notions et le lexique acquis en histoire et en géographie à bon escient
 - transposer un texte en croquis ;
 - réaliser des productions graphiques et cartographiques dans le cadre d'une analyse ;
 - savoir lire, comprendre et apprécier une carte, un croquis, un document iconographique, une série statistique...
2. 2. Conduire une démarche historique ou géographique et la justifier
 - s'approprier un questionnement historique et géographique ;
 - construire et vérifier des hypothèses sur une situation historique ou géographique ;
 - justifier des choix, une interprétation, une production
2. 3. Construire une argumentation historique ou géographique
 - procéder à l'analyse critique d'un document selon une approche historique ou géographique ;
 - identifier et évaluer les ressources pertinentes en histoire-géographie

L'enseignement de l'histoire au lycée

Finalités

L'enseignement de l'histoire a pour visées :

- la construction d'une réflexion sur le temps : outre l'acquisition de grands repères, l'élève doit comprendre ce qu'est un événement, une permanence, une continuité, une rupture, une mutation, une évolution pour saisir la manière dont des sociétés se transforment dans le temps ;
- le développement d'une réflexion sur les sources : l'élève apprend comment la connaissance du passé est construite à partir de traces, d'archives et de témoignages, et affine ainsi son esprit critique ;
- l'initiation au raisonnement historique : l'élève apprend à évaluer les ressources et les contraintes d'un événement, d'un contexte humain, temporel ou spatial, à comprendre les interrogations et les choix des acteurs individuels et collectifs, à appréhender les conséquences de leurs actions à court, moyen et long terme ;
- le développement d'une aptitude à replacer les actions humaines et les faits dans leur contexte et dans leur époque ;
- la prise de conscience par l'élève de son appartenance à l'histoire de la nation, de l'Europe et du monde, ainsi que des valeurs, des connaissances et des repères qui contribuent au développement de sa responsabilité et de sa formation civique ;
- le développement de la culture générale des élèves.

Un programme chronologique et structurant

L'organisation du programme est chronologique ; l'exigence de cohérence requiert des choix qui sont compatibles avec une vision large de l'histoire et permettent, dans la continuité des programmes de la scolarité obligatoire, différentes approches.

Le programme de la classe de seconde, intitulé « Grandes étapes de la formation du monde moderne » revient sur des périodes abordées à l'école primaire et au collège. Il couvre un temps long qui permet d'initier les élèves à une réflexion sur la notion de période historique et de leur donner des repères chronologiques. Il approfondit également la connaissance de l'époque moderne et de ses mutations profondes.

L'étude de la Révolution française ouvre le programme de première, lequel mène aux lendemains de la Première Guerre mondiale. Les deux axes directeurs de ce programme sont l'affirmation des nations en Europe aux dépens des empires et la transformation politique et sociale de la France entre la Révolution et la Grande Guerre.

Le programme de la classe terminale élargit la dimension internationale. À partir de la crise des années 1930, il interroge le jeu des puissances et l'évolution des sociétés jusqu'à nos jours.

Des thèmes associant le récit historique et des « points de passage et d'ouverture »

Chaque thème est structuré en chapitres ; le programme propose des axes pour traiter ceux-ci. La parole du professeur joue un rôle essentiel : elle garantit la cohérence, dégage les évolutions d'ensemble et les moments-charnières, met en place le contexte général de la période. Deux à quatre « points de passage et d'ouverture » sont indiqués pour chaque chapitre.

Ces « points de passage et d'ouverture » mettent en avant des dates-clefs, des lieux ou des personnages historiques. Chacun ouvre un

moment privilégié de mise en œuvre de la démarche historique et d'étude critique des documents. Il s'agit d'initier les élèves au raisonnement historique en les amenant à saisir au plus près les situations, les contextes et le jeu des acteurs individuels et collectifs. Les « points de passage et d'ouverture » sont associés au récit du professeur. Ils confèrent à l'histoire sa dimension concrète. Ils ne sauraient toutefois à eux seuls permettre de traiter le chapitre. Le professeur est maître de leur degré d'approfondissement, qui peut donner lieu à des travaux de recherche documentaire, individuels ou collectifs, et à des restitutions orales et écrites.

Classe de première : « Nations, empires, nationalités (de 1789 aux lendemains de la Première Guerre mondiale) »

Ce programme suit le fil directeur de l'évolution politique et sociale de la France et de l'Europe durant le long ^{XX}^e siècle qui s'étend de 1789 à la Première Guerre mondiale. Avec la Révolution française surgit une nouvelle conception de la nation reposant sur la citoyenneté, tandis que la France s'engage dans la longue recherche d'un régime politique stable. Après les guerres révolutionnaires et napoléoniennes, le Congrès de Vienne ne peut empêcher le principe des nationalités de se diffuser en Europe jusqu'aux révolutions de 1848. Dans une société européenne qui connaît toutes les tensions de la modernisation, s'affirment de nouveaux États-nations aux côtés des empires déstabilisés par le mouvement des nationalités. La Troisième République offre une stabilisation politique à une France qui étend son empire colonial. La guerre de 1914-1918 entraîne l'effondrement des empires européens et débouche sur une tentative de réorganiser l'Europe selon le principe des nationalités.

Thème 1. L'Europe face aux révolutions

La Révolution française et l'Empire : une nouvelle conception de la nation

Objectifs

Ce chapitre vise à montrer l'ampleur de la rupture révolutionnaire avec « l'Ancien Régime » et les tentatives de reconstruction d'un ordre politique stable.

On peut mettre en avant :

- la formulation des grands principes de la modernité politique synthétisés dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ;
- la volonté d'unir la nation, désormais souveraine, autour de ces principes ;
- les conflits et débats qui caractérisent la période ; l'affirmation de la souveraineté nationale, la mise en cause de la souveraineté royale, les journées révolutionnaires, la Révolution et l'Église, la France, la guerre et l'Europe, la Terreur, les représentants de la nation et les sans-culottes
- l'établissement par Napoléon Bonaparte d'un ordre politique autoritaire qui conserve néanmoins certains principes de la Révolution ;
- la diffusion de ces principes en Europe ;
- la fragilité de l'empire napoléonien qui se heurte à la résistance des monarchies et des empires européens ainsi qu'à l'émergence des sentiments nationaux ;
- de la nation en armes à la Grande Armée.

Points de passage et d'ouverture

- Madame Roland, une femme en révolution.
- Décembre 1792-janvier 1793 - Procès et mort de Louis XVI.
- 1804 - Le Code civil permet l'égalité devant la loi et connaît un rayonnement européen.

L'Europe entre restauration et révolution (1814-1848)

Objectifs

Ce chapitre vise à montrer la volonté de clore la Révolution, dont témoigne la restauration de l'ordre monarchique européen, ainsi que la fragilité de l'œuvre du congrès de Vienne. On peut mettre en avant :

- les deux expériences de monarchie constitutionnelle en France (la charte de 1814 ; la charte révisée de 1830) ;
- le projet de construire une paix durable par un renouvellement des règles de la diplomatie ;
- l'essor du mouvement des nationalités qui remet en cause l'ordre du congrès de Vienne ;
- la circulation des hommes et des idées politiques sous forme d'écrits, de discours, d'associations parfois secrètes (« Jeune-Italie » de G. Mazzini...) ;
- les deux poussées révolutionnaires de 1830 et 1848 en France et en Europe.

Points de passage et d'ouverture

- 1815 - Metternich et le congrès de Vienne.
- 1822 - Le massacre de Chios.

- 1830 – Les Trois Glorieuses.

Thème 2. La France dans l'Europe des nationalités : politique et société (1848-1871)

La difficile entrée dans l'âge démocratique : la Deuxième République et le Second Empire

Objectifs

Ce chapitre vise à montrer que l'instauration du suffrage universel masculin en 1848 ne suffit pas à trancher la question du régime politique ouverte depuis 1789.

On peut mettre en avant :

- les idéaux démocratiques hérités de la Révolution française qui permettent en 1848 des affirmations fondamentales et fondatrices (suffrage universel masculin, abolition de l'esclavage...) ;
- l'échec du projet républicain en raison des tensions qui s'expriment (entre conservateurs et républicains, villes et campagnes, bourgeois et ouvriers) ;
- les traits caractéristiques du Second Empire, régime autoritaire qui s'appuie sur le suffrage universel masculin, le renforcement de l'État, la prospérité économique et qui entend mener une politique de grandeur nationale ;
- les oppositions rencontrées par le Second Empire et la répression qu'il exerce (proscriptions de Victor Hugo, Edgar Quinet...).

Points de passage et d'ouverture

- Alphonse de Lamartine en 1848.
- George Sand, femme de lettres engagée en politique.
- Louis-Napoléon Bonaparte, premier président de la République.

L'industrialisation et l'accélération des transformations économiques et sociales en France

Objectifs

Ce chapitre vise à montrer que la société française connaît des mutations profondes liées à l'industrialisation et à l'urbanisation. On peut mettre en avant :

- les transformations des modes de production (mécanisation, essor du salariat...) et la modernisation encouragée par le Second Empire ;
- l'importance du monde rural et les débuts de l'exode rural ;
- l'importance politique de la question sociale.

Points de passage et d'ouverture

- Paris haussmannien : la transformation d'une ville.
- Les frères Pereire, acteurs de la modernisation économique.
- 25 mai 1864 – Le droit de grève répond à l'une des attentes du mouvement ouvrier.

La France et la construction de nouveaux États par la guerre et la diplomatie

Objectifs

Ce chapitre vise à montrer le rôle de la France lors de la construction des unités italienne et allemande. Cette politique d'unification est menée par des régimes monarchiques qui s'appuient sur le mouvement des nationalités, la guerre et la diplomatie.

On peut mettre en avant :

- la participation du Second Empire à la marche vers l'unité italienne ;
- la guerre de 1870 qui entraîne la chute du Second Empire et permet l'unité allemande.

Points de passage et d'ouverture

- Le rattachement de Nice et de la Savoie à la France.
- 1871 – Bismarck et la proclamation du Reich.

Thème 3. La Troisième République avant 1914 : un régime politique, un empire

La mise en œuvre du projet républicain

Objectifs

Ce chapitre vise à montrer la manière dont le régime républicain se met en place et s'enracine ainsi que les oppositions qu'il rencontre.

On peut mettre en avant :

- 1870-1875 : l'instauration de la République et de la démocratie parlementaire ;
- l'affirmation des libertés fondamentales ;
- le projet d'unification de la nation autour des valeurs de 1789 et ses modalités de mise en œuvre (symboles, lois scolaires...) ;
- les oppositions qui s'expriment (courants révolutionnaires, refus de la politique laïque par l'Église catholique, structuration de l'antisémitisme autour de l'affaire Dreyfus, nationalisme...) ;
- le refus du droit de vote des femmes.

Points de passage et d'ouverture

- 1871 – Louise Michel pendant la Commune de Paris.
- 1885 – Les funérailles nationales de Victor Hugo.
- 1905 – La loi de séparation des Églises et de l'État : débats et mise en œuvre.

Permanences et mutations de la société française jusqu'en 1914

Objectifs

Ce chapitre vise à montrer les spécificités de la société française qui connaît une révolution industrielle importante tout en demeurant majoritairement rurale.

On peut mettre en avant :

- l'industrialisation et les progrès techniques ;
- la question ouvrière et le mouvement ouvrier ;
- l'immigration et la place des étrangers ;
- l'importance du monde rural et ses difficultés ;
- l'évolution de la place des femmes.

Points de passage et d'ouverture

- 1891 – La fusillade de Fourmies du 1^{er} mai.
- Les expositions universelles de 1889 et 1900.
- Le Creusot et la famille Schneider.

Métropole et colonies

Objectifs

Ce chapitre vise à étudier la politique coloniale de la III^e République, les raisons sur lesquelles elle s'est fondée, les causes invoquées par les républicains. Le contexte international de cette politique est également étudié, ainsi que ses effets dans les territoires colonisés.

On peut mettre en avant :

- l'expansion coloniale française : les acteurs, les motivations et les territoires de la colonisation ;
- les débats suscités par cette politique ;
- les chocs entre puissances occasionnés par cette expansion ;
- le cas particulier de l'Algérie (conquête de 1830 à 1847) organisée en départements français en 1848 ;
- le fonctionnement des sociétés coloniales (affrontements, résistances, violences, négociations, contacts et échanges).

Points de passage et d'ouverture

- 1887 – Le code de l'indigénat algérien est généralisé à toutes les colonies françaises.
- 1898 – Fachoda, le choc des impérialismes.
- Saïgon, ville coloniale.

Thème 4. La Première Guerre mondiale : le « suicide de l'Europe » et la fin des empires européens

Un embrasement mondial et ses grandes étapes

Objectifs

Ce chapitre vise à présenter les phases et les formes de la guerre (terrestre, navale et aérienne).

On peut mettre en avant :

- les motivations et les buts de guerre des belligérants ;

- l'extension progressive du conflit et les grandes étapes de la guerre ;
- l'échec de la guerre de mouvement et le passage à la guerre de position ;
- l'implication des empires coloniaux britannique et français ;
- la désintégration de l'empire russe.

Points de passage et d'ouverture

- Août-septembre 1914 – Tannenberg et la Marne.
- 1915 – L'offensive des Dardanelles.
- 1916 – La bataille de la Somme.
- Mars 1918 – La dernière offensive allemande.

Les sociétés en guerre : des civils acteurs et victimes de la guerre

Objectifs

Ce chapitre vise à souligner l'implication des sociétés, des économies, des sciences et des techniques dans une guerre longue. On peut mettre en avant :

les dimensions économique, industrielle et scientifique de la guerre ;

les conséquences à court et long termes de la mobilisation des civils, notamment en ce qui concerne la place des femmes dans la société ;

le génocide des Arméniens, en articulant la situation des Arméniens depuis les massacres de 1894-1896 et l'évolution du conflit mondial.

Points de passage et d'ouverture

- Marie Curie dans la guerre.
- 24 mai 1915 – La déclaration de la Triple Entente à propos des « crimes contre l'humanité et la civilisation » perpétrés contre les Arméniens de l'Empire ottoman.
- Les grèves de l'année 1917.

Sortir de la guerre : la tentative de construction d'un ordre des nations démocratiques

Objectifs

Ce chapitre vise à étudier les différentes manières dont les belligérants sont sortis de la guerre et la difficile construction de la paix. On peut mettre en avant :

- le bilan humain et matériel de la guerre ;
- les principes formulés par le président Wilson et la fondation de la Société des Nations ;
- les traités de paix et la fin des empires multinationaux européens ;
- les interventions étrangères et la guerre civile en Russie jusqu'en 1922 ;
- les enjeux de mémoire de la Grande Guerre tant pour les acteurs collectifs que pour les individus et leurs familles.

Points de passage et d'ouverture

- 1919-1923 – Les traités de paix.
- 1920 – Le soldat inconnu et les enjeux mémoriels.
- 1922 – Le passeport Nansen et le statut des apatrides.